



1ER SAAD DE FRANCE DÉDIÉ À LA SCOLARITÉ  
DES ENFANTS PORTEURS DE TND  
(TROUBLES DU NEURO-DÉVELOPPEMENT)

## SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE A DOMICILE (SAAD) POUR ENFANTS HANDICAPÉS COGNITIFS (TND)

### Prise en charge financière

Votre enfant bénéficie d'une reconnaissance handicapé par la MDPH, vous pouvez prétendre à une aide à domicile dans le cadre de la PCH.

L'intervention de soutien scolaire est alors financée à 50% par la MDPH.

Votre reste à charge est de 10€/heure \*

### Prise en charge pédagogique

Évaluation des compétences scolaires et sociales.

Accompagnement scolaire à domicile plusieurs fois par semaine en fonction de la situation de votre enfant : apprentissage des fondamentaux (lecture, écriture, calcul) et/ou aide aux devoirs.

Coordination des différentes actions éducatives avec :  
Éducation Nationale -SESSAD-  
IME...

### Pour démarrer une prise en charge à domicile , contactez-nous :

Numéro 1 Scolarité  
49 av du Maréchal Joffre  
94120 Fontenay sous Bois  
Tél: 01 48 73 85 05/ 06 61 37 82 06  
[www.numero1-scolarite.com](http://www.numero1-scolarite.com) [c.caron@numero1-scolarite.fr](mailto:c.caron@numero1-scolarite.fr)  
Intervention sur le 94-93 et 75